

# Compte-rendu des travaux académiques de l'année 2018

Bernard Simon, président sortant

Monsieur le préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie,  
Madame le ministre,  
Monsieur Daniel J. Valade représentant Monsieur le maire de Nîmes,  
Monsieur Jacky Raymond, représentant le président de Nîmes Métropole,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses en vos grades et qualités,  
Madame le président, Monsieur le secrétaire perpétuel  
Chères consœurs et confrères des Académies,  
Mesdames, Messieurs, chers amis

J'ouvre une parenthèse pour vous dire que, pour les dames, j'ai strictement suivi les recommandations de l'Académie Française. Cette dernière précise en effet dans une mise au point du 10 octobre 2014 : « *si l'usage féminise aisément les métiers, il résiste cependant à étendre cette féminisation aux fonctions qui sont des mandats publics ou des rôles sociaux distincts de leurs titulaires et accessibles aux hommes et aux femmes à égalité, sans considération de leur spécificité.* »

« *Les fonctions n'appartiennent pas en effet à l'intéressé : elles définissent une charge dont il s'acquitte, un rôle qu'il assume, une mission qu'il accomplit.* »

Néanmoins cette indifférence juridique et politique au sexe des individus « *peut s'incliner, toutefois, devant le désir légitime des individus de mettre en accord, pour les communications qui leur sont personnellement destinées, leur appellation avec leur identité propre.* »<sup>1</sup>. C'est dans la rubrique « Dire, ne pas dire » du site de l'Académie Française », mine d'or de tous les puristes de la langue française, que l'on relève ces informations. Fermons la parenthèse.

En fin mon mandat, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des travaux de notre Compagnie. Avant cet exposé, il convient de rendre hommage aux amis qui nous ont quittés. Cette année nous avons eu la tristesse de voir disparaître deux membres éminents de notre Académie :

- Henri Hugues est décédé le 19 janvier 2018. Préfet honoraire, notre confrère a occupé de nombreuses fonctions au sein de notre Compagnie. Charly-Sam Jalatte, lors de sa réception en 2001, lui disait : « *Vous êtes, monsieur, un homme de devoir comme le sont tous les grands serviteurs de l'État. Nous savons que vous n'acceptez pas de siéger au sein de notre Compagnie pour assouvir une quelconque soif d'honneur. Vous le faites pour continuer à servir, non plus l'administration mais notre tradition culturelle.* »

- Le Professeur Bartolomé BENNASSAR est décédé le 23 novembre 2018. Dans son hommage, Daniel Jean VALADE a écrit : « *Monsieur Bartolomé Bennassar, depuis son espace d'érudition et de partage, nous transmet un héritage d'humanisme euraciné tant à Nîmes qu'au cœur des terres toulousaines des Jeux Floraux. Heureux sommes-nous de l'avoir côtoyé. L'Académie de Nîmes peut en être fière et, surtout, reconnaissante.* »

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>

Ce sont deux belles personnalités qui ont activement contribué à la vie de notre Compagnie et forcent notre reconnaissance.

Quelques mots sur la vie de l'Académie en 2018.

Résumons : treize communications, fruits des recherches et des réflexions de nos membres. Elles ont porté sur des sujets historiques, littéraires, artistiques, scientifiques et économiques. Ajoutons huit notes de lecture relatives à des mémoires d'académies ou à des livres écrits par nos confrères. Enfin, pour compléter, mentionnons la visite de notre compagnie au musée « Maison Rouge » à Saint Jean du Gard dont il faut louer tout l'intérêt. Pour le détail des communications, le mieux est de consulter l'onglet « actualités » du site de l'Académie : vous y découvrirez les trésors d'érudition de nos membres, je n'y reviendrai donc pas, cela nous évitera une longue et peut être fastidieuse énumération, aussi intéressante soit-elle.

Je pourrais me limiter à ces quelques aspects, mais j'entends déjà deux objections de votre part.

La première, à la Cyrano, c'est de me renvoyer : « Ah ! non ! C'est un peu court, jeune homme ! On pouvait dire... Oh ! Dieu ! bien des choses, en somme... » : j'en conviens, c'est un peu court.

La seconde, plus critique, est de m'apostropher : Certes, vous semblez avoir bien travaillé, mais quels bénéfices peuvent bien en tirer Nîmes et les Nîmois ? Car, bien sûr, comme vous avez tous également consulté les statuts de l'Académie de Nîmes avant de venir, vous avez pu repérer le décret du 11 décembre 1871, signé par M. Adolphe Thiers qui reconnaissait l'Académie de Nîmes « comme établissement d'utilité publique.<sup>2</sup> »

Au titre de l'utilité publique, il est donc légitime de se demander à quoi sert l'Académie. Nous pourrions en faire un débat, grand ou petit, mais nous n'en avons pas le temps. Pour répondre aux objections précitées, je vais vous apporter quelques informations complémentaires à partir desquelles vous pourrez fonder votre opinion.

Centre de ressources, transmission et ouverture sont les trois volets principaux de notre présence dans la Cité.

En premier lieu, et peut être est-ce insuffisamment connu, l'Académie a continué de développer sa vocation de centre de ressources à disposition de tous. Notre fonds documentaire se compose :

- d'une bibliothèque d'ouvrages qui s'enrichit en permanence. Ces écrits sont répertoriés en majeure partie sur le site de Carré d'Art, et peuvent être consultés sur place, de préférence sur rendez-vous.
- d'archives, certaines en date du XVIIème siècle, dont la recension et le classement se poursuivent. Il est également possible de les consulter.
- de l'ensemble des communications académiques faites depuis 1806, publiées en tant que « Mémoires de l'Académie », mises à jour chaque année et accessibles en ligne sur le site de l'Académie.
- d'une collection de plus de cartes postales de 1875 à 1935, le fonds iconographique Filleron-Lorin. Ces cartes sont en cours de rénovation et seront bientôt consultables en ligne, dans un premier temps pour ce qui concerne la Région Occitanie.

Les salles de travail et la bibliothèque sont en cours de réaménagement afin de mettre à disposition un véritable lieu d'accueil, tant pour les membres de l'Académie que pour toutes personnes souhaitant consulter nos fonds. Signalons que ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un mécénat dont il m'est fort agréable de remercier ici leurs auteurs.

L'Académie poursuit également une autre mission, celle de transmettre :

Auprès de chercheurs et de curieux, avec cette année la réalisation et la mise à disposition des actes des deux colloques réalisés en 2017.

- Les actes du premier colloque « D'une rive à l'autre de la Méditerranée, *Hier, aujourd'hui et demain.* » ont fait l'objet d'une présentation le 10 janvier 2019 à Carré d'Art.

---

<sup>2</sup> Source : <https://academiedenimes.org/site/wp-content/uploads/Statuts-et-R%C3%A8glement.pdf>

- Les actes du second colloque « Quelle médecine pour demain » ont été édités fin 2018 et sont disponibles sur le site de l'Académie.

Transmettre, mais aussi auprès d'un public plus large comme en ont témoigné deux manifestations :

- D'une part, l'exposition consacrée à la mise en valeur de cartes postales à Carré d'Art du 3 mai au 16 septembre 2018. Cette exposition qui avait pour cadre la commémoration de la Grande Guerre a été conçue en partenariat avec Carré d'Art. Deux conférences publiques ayant pour objet la conception des collections ont accompagné cette présentation.

- D'autre part, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'Académie a ouvert les portes de l'Hôtel de la rue Dorée pour présenter ce joyau de l'architecture du XVIIIème siècle et notre Compagnie. Plus de trois cent visiteurs ont été ainsi accueillis. Une histoire de l'hôtel de l'Académie est en cours de rédaction.

Dernier volet, nous avons confirmé notre volonté d'ouverture, en formalisant nos relations avec d'autres acteurs de la Cité pour examiner dans quelle mesure nous pouvions établir de nouveaux partenariats et répondre à des besoins jusqu'ici non exprimés. Nous avons ainsi noué des contacts avec l'Université de Nîmes, les proviseurs des lycées nîmois, l'Armée (notamment les officiers du 4ème régiment du matériel à Saint-Césaire que nous avons eu le plaisir de recevoir dans nos locaux), et bien sûr avec la presse.

C'est également dans le même esprit que nous poursuivons relations et partenariats avec l'Académie Cévenole à Alès, celles des Hauts Cantons au Vigan, d'Arles, de Montpellier avec laquelle nous avons organisé une Journée commune. Avec les académies de Marseille, du Var et les académies et fondations du Maghreb nous participons à l'organisation d'une suite au colloque « D'une rive à l'autre de la Méditerranée ».

Enfin, outre sa représentation à toutes les manifestations officielles de la Cité, il est utile de souligner notre engagement extérieur. L'Académie de Nîmes a été présente lors de la 45e session de l'Académie Royale du Maroc, à Rabat, et lors de la séance solennelle annuelle de l'Académie française, à Paris, suite à l'invitation de leur secrétaire perpétuel respectif. Deux membres de notre Compagnie ont présenté leur communication au colloque inter académique organisé par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse sur le thème « l'esprit de la découverte ». Nous avons été présents au colloque « Des Étoiles et des Hommes » organisé par l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Alsace dans le cadre de la Conférence Nationale des Académies, institution qui regroupe les académies dites d'ancien régime.

Vous jugerez que l'Académie de Nîmes reste discrète à défaut d'être secrète, vous regretterez la lenteur du cheminement, vous vous interrogerez sur tout ce qu'il reste à faire. Tous ces jugements sont recevables.

Retenons le reste faire ce qui est le plus motivant. Ce reste à faire se fera, entre autres, avec le renouvellement des ressources humaines de notre Académie. C'est ce renouvellement des hommes qui assure l'immortalité des fonctions. Et donc je terminerai cette présentation par les nouvelles valeurs ajoutées qui sont venues nous rejoindre et dont nous pouvons nous enorgueillir.

L'Académie a reçu six nouveaux Correspondants :

- Anne BROUSMICHE : chargée d'études documentaires. Poète. Officier dans l'ordre des Palmes Académiques.
- Christian FELLER : directeur de Recherche en Sciences du Sol.
- Mohammed El Mahdi KRABCH : avocat et Imam
- Sylvain OLIVIER : docteur en Histoire, Maître de conférences à l'Université de Nîmes,
- Christian POLGE : éducateur spécialisé. Chevalier dans l'Ordre National du mérite.

- Avinoam SAFRAN : professeur de renommée internationale et neuro-ophtalmologiste aux Quinze-Vingt à Paris

En qualité de membre résidant, Jean-François BLANCHET, ingénieur, directeur général du groupe Bas Rhône Languedoc, a été reçu au fauteuil de Georges SAPÈDE, décédé.

Trois académiciens résidants ont été élus :

- Frédéric ABAUZIT : président honoraire de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, succédant en qualité de membre résidant à M. le Préfet Henri HUGUES, décédé.
- Olivier ABEL : professeur de Philosophie éthique à l'Institut Protestant de Théologie, à la Faculté de Montpellier, succédant à M. le pasteur Jacques Galtier devenu membre honoraire.
- Nicolas CADENE : diplômé de droit et de l'Institut d'études politiques de Lille ; rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier Ministre, succédant à Mme Monique KUNTZ, décédée.

Enfin, Dany LAFERRIERE de l'Académie française, a été reçu en qualité de Membre d'honneur de notre Académie au cours d'une séance publique dans la salle Terisse du Lycée Daudet.

Qualité des hommes et diversité des préoccupations ne peuvent que contribuer à la dynamique de l'Académie.

Alors, avons-nous répondu au développement culturel de la Cité, avons-nous contribué à aiguïser l'esprit de curiosité, avons-nous porté les couleurs de la Ville ?

Je vous en laisse seuls juges. Au « peut mieux faire » que les plus exigeants ne manqueront pas de nous adresser, je répondrai « veut mieux faire », mais ce sera le défi de mon successeur.

Pour clore je veux témoigner du travail et de l'engagement des membres de notre Académie, des responsables et des participants aux commissions et aux groupes de travail, du bureau, sans oublier notre secrétaire perpétuel. A titre personnel j'y associerai mon épouse pour son appui. Devant vous, je tiens à les en remercier chaleureusement.